

LE CARILLON

du quartier Saint-Sauveur

Volume 11 / numéro 2 / novembre 2016



1 Démolition du Centre Durocher

Le 11 octobre dernier près de 200 personnes du quartier étaient rassemblées pour une mobilisation hors du commun où elles ont été nombreuses à prendre parole de façon très constructive. Elles étaient loin de se douter que dès le lendemain les premiers coups de pelle mécanique seraient donnés.



4 Le phénomène Airbnb prend de l'ampleur

3 Des ruches dans les quartiers centraux

14 Madeleine Claude: de Saint-Sauveur à Los Angeles



Le journal du
Comité des citoyens
et citoyennes
du quartier
Saint-Sauveur

LE CARILLON du quartier Saint-Sauveur

Volume 11 / numéro 2 / novembre 2016



Démolition du Centre Durocher : une injustice sur la place publique

Par Eric Martin

Malgré le formidable appui de centaines de citoyennes et citoyens, 50 commerçants, 200 artistes, 15 organismes communautaires, de la communauté des Oblats Marie-de-l'Immaculée, d'Action Patrimoine, du Conseil de la culture Chaudière-Appalaches, de Démocratie Québec, de la députée de Taschereau Madame Agnès Maltais et de Québec Solidaire, rien n'est venu à bout de faire changer la décision de notre conseiller municipal, Madame Chantale Gilbert et du maire, Monsieur Régis Labeaume d'appuyer la démolition de l'édifice patrimonial du Centre Durocher.

Le 12 septembre 2016, la pelle mécanique a crevé le cœur de notre quartier. Et pourtant, ce n'est pas faute d'avoir essayé de l'en empêcher.

Rappelons que pour préserver ce patrimoine communautaire inauguré en 1947 et payé par les paroissiens et les paroissiennes du quartier, le CCCQSS avait proposé à la Ville en décembre 2014 d'aménager une Maison de la culture et de transférer le projet d'habitation sur un terrain de stationnement situé à proximité. Ce projet comporterait une grande salle polyvalente sur deux niveaux, une bibliothèque ouverte sur le parc Durocher, des salles multifonctionnelles pour la création, la diffusion et l'animation culturelle, deux salles d'exposition, un CPE



Autour de 200 personnes ont pris part au rassemblement populaire qui s'est tenu le 11 octobre dernier devant le bâtiment du Centre Durocher. Pour montrer l'entroïteté de l'espace de bibliothèque qui nous est promis par la Ville, soit de 90 m², la foule s'est entassée dans le carré de cette superficie tracé au sol. Un magnifique rassemblement, très positif où les participants ont clairement exprimé leur désir de culture pour le quartier.

Photo: Marie-Joëlle Lemay-Brault

L'administration n'a jamais voulu recevoir les représentants du projet de la Maison de la culture (...) les réduisant ainsi au simple rôle de contestataires.

avec aire de jeux, et de terrasses amovibles pour accueillir un marché public en été.

Rester de glace devant la mobilisation

Pendant 2 ans, des citoyens et citoyennes, impliqués au CCCQSS, ont inlassablement rassemblé toute une communauté autour de ce projet qui répond aux besoins éducatifs, culturels et sociaux du quartier Saint-Sauveur. Le Conseil de quartier de Saint-Sauveur a même réalisé en juin 2015 une assemblée publique où un large consensus a été dégagé sur la nécessité d'implanter ce projet au cœur de notre quartier.

Dans ce contexte, il est consternant de penser que, pendant ces deux années, l'administration municipale en place n'a jamais voulu recevoir les représentants du projet,

préférant tour à tour les désinformer, rabaisser, insulter et railler, les réduisant ainsi au simple rôle de contestataires. Et ce, même si d'éminents professeurs d'université spécialisés en éducation, en art, en architecture ou en patrimoine, ont plaidé publiquement pour que la Ville prenne le temps de considérer la proposition du CCCQSS. Il faut avoir le courage d'aller poser des questions aux séances du Conseil municipal pour constater le mépris avec lequel nos élus nous reçoivent.

Au fil des deux dernières années, l'administration Labeaume a résolument préféré ignorer l'élan d'une communauté mobilisée autour d'un projet porteur que de s'asseoir avec ceux et celles qui le défende. La Ville a même poussé l'insulte jusqu'à ne daigner répondre à l'invitation des pères Oblats, fondateurs du Centre Durocher. Par deux fois, en août et en octobre dernier,

Suite en page 10, Démolition du Centre Durocher

LE GOIN DU COMITÉ

Vous aimez le Carillon ? Vous souhaitez devenir membre du Comité ?

Le journal le Carillon est une initiative du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS). Sa production est financée par le Comité et les revenus publicitaires. Il est distribué dans le quartier à plus de 7500 copies.

Vous avez envie de soutenir votre journal ?

Vous pouvez faire un don au Comité, en personne, par la poste ou via notre site web à l'aide de notre bouton PayPal. Pour ce faire, visitez dans la section Devenez membre de notre site web.



Devenez membres du Comité

Vous pouvez aussi devenir membre et prendre part à l'un des comités de travail. Vous pourrez également prendre part à la vie démocratique du Comité : participer aux assemblées générales ou même vous présenter au conseil d'administration.

En devenant membre ou en renouvelant votre carte, vous montrez votre appui pour le travail du Comité et contribuez à la vitalité du quartier Saint-Sauveur. •



**COMITÉ
DES CITOYENS ET CITOYENNES
DU QUARTIER SAINT-SAUVEUR**

301, rue de Carillon • Québec (Québec) • G1K 5B3
418-529-6158 • info@cccqss.org • www.cccqss.org

Réagissez à l'un ou l'autre de nos articles : info@cccqss.org

Comité de rédaction: Danielle Adam, Hélène Bibeau, Aude Chaumaz, Frédéric Gagnon, Typhaine Leclerc-Sobry, Marie-Joëlle Lemay-Brault et Antoine Verville

Coordination: Marie-Joëlle Lemay-Brault

Collaborations: Michel Desrochers, Éloïse Gaudreau, Céline Henrioux, Éric Martin, Audrey Santerre, Nicolas St-Laurent et Nancy Tousignant

Correction: Comité de rédaction, dont un merci spécial à Hélène Bibeau

Mise en page: Marie-Joëlle Lemay-Brault et Éloïse Gaudreau

Photo page couverture : Marie-Joëlle Lemay-Brault

Le Carillon est publié à 7 500 exemplaires et distribué gratuitement dans le quartier Saint-Sauveur

Imprimé par Les Publications Lysar, courtier

Les articles publiés n'engagent que leur-s auteur-e-s

Conception graphique : Anorak Studio.



**Comité des citoyens et citoyennes
du quartier Saint-Sauveur**

Prénom _____

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____ - _____

Courriel _____

☐ **Oui, je souhaite m'impliquer au CCCQSS**

Paiement:

☐ 3\$ (sans emploi & précaires)

☐ 5\$ (salarié-e-s)

☐ Je désire faire un don de _____ au CCCQSS*

Prière de nous faire parvenir votre paiement au
301, rue de Carillon
Québec, QC, G1K 5B3.

Les chèques doivent être émis à l'ordre du CCCQSS.

Merci!

* Le CCCQSS peut émettre des reçus de charité.

Mission du CCCQSS

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) est né en 1969 de la volonté de résidents et résidentes de se regrouper afin de défendre leurs droits et leurs intérêts dans le quartier. Depuis plus de 40 ans, il est à l'écoute des besoins des gens du quartier et il est sans cesse à l'affût des changements qui influencent leur qualité de vie. Il est vivant grâce aux gens qui s'y impliquent.

Le CCCQSS est sur Facebook

Pour être au courant des dernières nouvelles et actions, vous pouvez aimer la page «Comité Citoyen-nes Quartier Saint-Sauveur». Vous pourrez voir nos photos, extraits vidéo et entrer en contact avec notre réseau. facebook.com/cccqss



Le CCCQSS est aidé financièrement par :



**Fonds de solidarité des
groupes populaires**

www.fsgpq.org

PLUS TÔT

Dans les derniers numéros du Carillon, nous vous parlions de... Depuis...

Par l'équipe du Comité

Une murale laissée au quartier par les organisateurs du SPOT

Tout l'été, les résidents et résidentes du quartier ainsi que les visiteurs et gens des quartiers voisins ont pu profiter de l'aménagement du stationnement situé au coin des rues Saint-Vallier Ouest et Bagot, alors transformé en une place publique éphémère animée. En effet, le SPOT (Sympathique place ouverte à tous) a connu un beau succès.

En guise de legs, il laisse au quartier, une belle murale représentant le patrimoine immatériel de Saint-Sauveur et intégrant l'ancienne murale devenue défraîchie. •



Le Certifié famille fait son chemin

Au printemps dernier, Commun'Action 0-5 ans lançait la certification famille. Depuis, de nouveaux commerces de Saint-Sauveur ont reçu leur attestation Certifié Famille :

- Familiprix
- Zozo et Arty
- Patente et Machin
- Cœur de mailles

En plus de nos ambassadeurs le Pied Bleu et le Renard et la Chouette.

Les familles espèrent voir apparaître les logos tout au long de Saint-Vallier et vers Marie-de-l'Incarnation.



Image: Commun'Action 0-5 ans

Vous êtes commerçants et êtes motivés à faire un petit plus pour accueillir les familles? Joignez-vous au mouvement.

Pour plus d'information : Commun'Action 0-5 ans Saint-Sauveur et Saint-Roch, 418-780-3330 ou sur www.monsaint-sauveur.com/entreprises/certifie-famille. •

Nouveau lien cyclable sur Montmagny et de Courcellette

Cet automne, des travaux ont été réalisés pour aménager un lien cyclable reliant la rivière Saint-Charles et la côté de la Pente-Douce, sur les rue Montmagny et Courcellette. La rue Montmagny est désormais à sens unique, des voies cyclables réservées et désignées ont été marquées au sol et de la signalisation installée. Un tronçon de la rue Montmagny, reconnu dangereux, a aussi été fermé à la circulation automobile.

Le projet initial a été passablement modifié après que des résidents et résidentes du secteur aient exigés que les places de stationnement d'un côté de la rue soient conservées. Ceci fait en sorte que les cyclistes circulant vers le sud doivent partager la chaussée avec les automobilistes, tandis que vers le nord, ils profitent d'une voie réservée. Néanmoins, cet aménagement cyclable est utilisé et apprécié des cyclistes et représente un bon pas vers le développement du réseau cyclable dans notre quartier. Des améliorations et ajustements seront apportés pour la prochaine saison de vélo. •



Photos: Marie-Joëlle Lemay-Brault



Projet de construction sur le site de l'ancienne Eglise Saint-Joseph

Le terrain laissé vacant et en friche par la démolition de l'église Saint-Joseph depuis 2012, désolait. Un litige entre le promoteur et les propriétaires de l'ancien presbytère avait mis le développement sur la glace au détriment du voisinage.

Or, la construction s'est entamée au début de l'automne. Un gros projet, en 5 phases comportant 10 bâtiments de logements locatifs qui est mené par le promoteur GParadis. Ce projet viendra changer grandement l'allure du secteur. Entre autres, les anciens trottoirs faisaient partie du terrain de la Fabrique et donc n'appartenaient pas à la Ville. Maintenant propriété du promoteur, il a choisi de construire aux limites du terrain. Cela fait en sorte que les deux rues qui longent le projet, Franklin et Châteauguay seront rétrécies une fois les trottoirs remis en place.

Enfin, un aménagement visant la mise en valeur des clochers de l'ancienne église, actuellement en déperissement au coin du terrain, est toujours prévu. Toutefois, les plans ne sont pour le moment pas finalisés et approuvés, pas plus que la configuration des trottoirs. Un dossier à suivre... •

HABITATION

Airbnb dans Saint-Sauveur: quels impacts pour la vie de quartier?

Par Éloïse Gaudreau

Vous connaissez sans doute Airbnb, cette plate-forme en ligne qui permet de louer, à coût moindre, une chambre ou une résidence innocupée « temporairement » par un résident-e absent-e ?

L'idée de base d'Airbnb est de permettre aux voyageurs de se loger à moindre coût tout en offrant l'opportunité aux résidents d'offrir leur demeure en location. Il s'agit d'une bonne idée, qui est néanmoins connaît une dérive marchande car la popularité grandissante d'Airbnb n'est pas sans conséquences pour les locataires. L'impact sur le marché locatif inquiète un peu partout, de San Francisco à Montréal, en passant par Québec.

Pour mieux encadrer l'hébergement temporaire et éviter l'hôtellerie illégale, une loi a été votée en décembre 2015 (voir encadré p. 4). Or, cette loi est aisément contournée et concerne seulement les aspects fiscaux du problème, sans s'attarder aux autres impacts, comme la rareté des logements, la hausse du prix des loyers, les questions de vivre ensemble et les défis qui sont posés à la relation entre locataires et propriétaires.

Airbnb, un phénomène en expansion

Avec 141 offres, le quartier Saint-Sauveur compte plus d'offres de location temporaire que dans le quartier Saint-Jean-Baptiste (121 offres) et à peine moins qu'un quartier touristique comme le Vieux-Québec (156 offres).

Pourtant, Saint-Sauveur est un quartier à vocation essentiellement résidentielle, composé très majoritairement de locataires.

En faisant une recherche sur le site d'Airbnb, on peut constater que plusieurs « hôtes » offrent plus d'une unité en location. Ce peut être un propriétaire qui offre un ou deux logements entiers sur Airbnb ou un locataire qui offre, à peu près en tout temps, deux ou trois chambres dans son appartement. On peut supposer que les hôtes offrants plusieurs unités risquent davantage d'utiliser Airbnb à des fins commerciales, et donc en violation de la loi et de la vocation résidentielle du quartier. Nous avons identifié un propriétaire en particulier qui offre huit unités, en tout temps, sur le site d'Airbnb. L'occupation moyenne dans le quartier Saint-Sauveur est de 121 nuits par année ce qui représente près du tiers de l'année. C'est énorme! Cela a pour effet de retirer du marché des logements locatifs qui pourraient être offerts à de « vrai-e-s » résident-e-s. Cela contribue à la rareté des logements abordables dans le quartier.

Encadrer l'hébergement illégal: La loi 67

Une loi pour encadrer le phénomène de l'hébergement temporaire a été votée en décembre 2015, sous la pression de l'industrie touristique. La loi devait mettre fin à l'injustice fiscale, en soumettant tout le monde aux mêmes obligations réglementaires et fiscales.

La loi définit ce qu'est l'hébergement illégal et prévoit des pénalités pour les personnes qui s'y prêtent sans avoir d'attestation.

Ainsi, un « fournisseur » régulier d'Airbnb pourrait régulariser sa situation en se procurant cette attestation. Par contre, ceci ne règle en rien les impacts d'Airbnb sur la qualité de vie des voisin-e-s et sur le marché locatif.

De plus, Le Devoir du 17 août 2016 titrait « Sitôt promulguée, sitôt détournée » à propos de la loi 67. Elle est facile à détourner parce qu'elle contient des notions très vagues et prévoit seulement 23 enquêteurs pour tout le Québec. Ceux-ci n'arriveront essentiellement qu'à répondre aux plaintes sans nécessairement pouvoir enquêter de manière générale.



Rareté et coût des logements

Bien que le nombre d'unités offertes avec Airbnb peut sembler petit par rapport au nombre total de logements dans le quartier, le phénomène est en croissance nette, voire exponentielle depuis 2014 et rien n'indique que la tendance ira en ralentissant. « C'est drôle, et je l'ai particulièrement observé cet été, on voit des gens qui se promènent avec des valises à roulettes et qui regardent partout. On voyait pas tant ça il y a quelques années », remarque Marianne, une résidente du quartier.

Puisque dans Saint-Sauveur, une location avec Airbnb



Le quartier Saint-Sauveur semble intéresser de plus en plus les visiteurs de la Vieille Capitale, notamment les utilisateurs d'Airbnb. Quels effets cela a-t-il sur le logement. D'autant plus que du haut de la côte de la Pente-Douce, on voit bien que le quartier est principalement résidentiel.

Photo: Marie-Joëlle Lemay-Brault

Notre nouvelle voisine loue son appart sur Airbnb. C'est fou, la circulation. L'escalier est devant ma fenêtre, et c'est non-stop.

- une résidente du quartier

peut rapporter en moyenne 68\$/nuit selon les données obtenues, le marché locatif traditionnel pourrait être lentement délaissé au profit de l'hébergement temporaire. La Régie du logement en fait d'ailleurs mention dans l'une de ses décisions: « *Le signal qu'envoient ces sous-locations très lucratives est que la valeur locative du logement ne représente pas celle du marché locatif, de sorte que son arrimage sera toujours à la hausse* » (extrait de la décision, 9177-2541 Québec inc c Quan Sheng Li).

Impact sur le vivre-ensemble

L'hébergement temporaire dans un quartier résidentiel comme Saint-Sauveur peut avoir plusieurs impacts sur le caractère résidentiel et la quiétude, le sentiment de communauté et de sécurité des résident-e-s.

La croissance du phénomène menace le caractère résidentiel et communautaire en y introduisant une dimension touristique non encadrée. Ce qu'on peut entendre des témoignages que nous avons reçus et lire sur l'impact de ce type d'hébergement dans d'autres villes nous porte à craindre pour le tissu social, notamment à propos

du va-et-vient que cela implique. « *Notre nouvelle voisine loue son appart sur Airbnb. C'est fou, la circulation. L'escalier est devant ma fenêtre, et c'est non-stop, là! On a réalisé que c'était du Airbnb quand on a vu des plaques d'immatriculation des États-Unis sur les voitures qui se stationnait devant notre immeuble* », raconte Hélène, une résidente du quartier.

Certaines causes entendues devant la Régie du logement étaient déposées par des locataires qui se plaignaient des dérangements causés par des voisins utilisant Airbnb : tapage nocturne, punaises de lit, sentiment d'insécurité, etc.

HABITATION

Et la relation locataires-propriétaires dans tout ça ?

Le recours à l'hébergement temporaire peut affecter la relation entre le propriétaire et le locataire de plusieurs façons. « J'ai appelé mon proprio pour mentionner que le va-et-vient de la locataire voisine nous dérangeait. Il était vraiment fâché! Il l'a contacté pour lui dire que c'est de l'hébergement illégal, mais elle continue. Il est allé faire une plainte à la police en disant qu'il était hors de question que des inconnus puissent occuper son logement. C'est quand même lui, le proprio, là! », poursuit Hélène.

Le fait de laisser libre cour à l'hébergement illégal comme Airbnb dans un quartier résidentiel n'est pas sans impact sur le parc locatif et le vivre-ensemble.

Dans des causes entendues au tribunal, la Régie du logement statue que les sous-locations avec Airbnb doivent respecter les mêmes règles que les sous-locations « ordinaires ». Le propriétaire doit être mis au courant et doit approuver la sous-location (voir encadré p. 5). Plusieurs propriétaires ont ainsi réussi à évincer un locataire qui n'habite à peu près plus le logement.

À l'inverse un propriétaire qui offre des locations en hébergement temporaire peut exiger de ses locataires « réguliers » qu'ils et elles se plient aux dérangements induits par le défilement de personnes en voyage. « Mon proprio offre des locations avec Airbnb dans le logement voisin. Donc, pour ne pas les déranger, il m'a demandé d'être tranquille. Mais moi, j'ai une garderie, il le sait. Je lui ai dit en signant mon bail. C'est sûr qu'ici, à 7h30, y'a du bruit, alors c'est un sujet de tension », explique Caroline, une autre résidente du quartier.

De plus, certains propriétaires peuvent revoir leur loyer mensuel, ayant l'impression que le prix de location Airbnb est le nouveau prix du marché.

S'unir pour revendiquer

En somme, si la tendance se maintient et qu’Airbnb prend encore plus d’ampleur dans les quartiers résidentiels comme le nôtre, le quartier pourrait être aux prises avec les problématiques affectant les quartiers touristiques: hausse des loyer, problèmes de stationnement et présence constante d’une population de passage qui affecte le sentiment communautaire des voisinages.

En Haute-Ville, le Comité populaire Saint-Jean Baptiste s'est penché sur la question de l'hébergement illégal et à interpellé l'arrondissement la Cité-Limoilou pour que la Ville protège le caractère résidentiel du quartier Saint-Jean-Baptiste. Peut-être devrions-nous faire de même dans Saint-Sauveur ? •

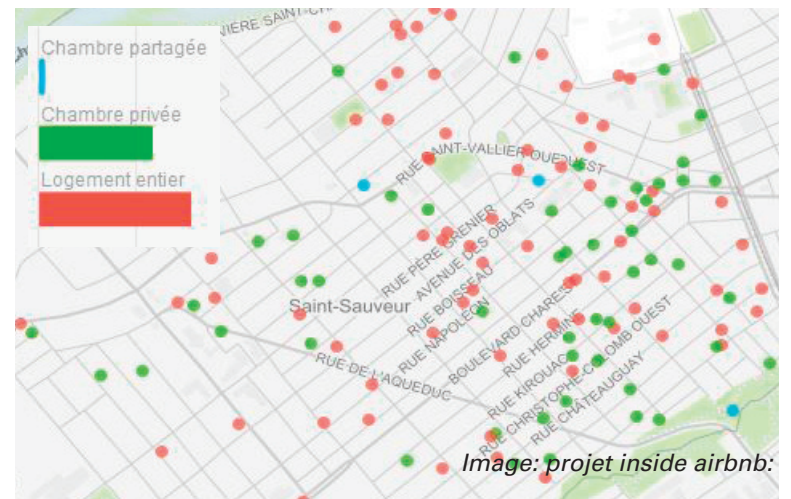
Ce qu'en dit la Régie du logement

Au moment de notre recherche, 21 causes en lien avec Airbnb avaient été entendues à la Régie du logement

Le Code civil prévoit que toute sous-location doit être approuvée par le propriétaire. En mai 2016, dans une cause très médiatisée, la Régie a pris une décision en ce sens, obligeant un locataire qui offrait des locations fréquentes via la plate-forme Airbnb à faire approuver par son propriétaire chacune des locations à des touristes.

Parallèlement, dans cette cause, elle a également interdit au propriétaire d'augmenter significativement le loyer de ce locaire. C'est 1 000\$ de plus par mois que le proprio souhaitait imposer à son locataire étant donné les profits que ce dernier encaissait en offrant son luxueux logement sur Airbnb!

Ainsi, des propriétaires ont déposé des demandes de résiliation de bail et d'éviction des locataires à cause d'une utilisation non résidentielle (utilisent le lieu comme un hôtel). Une telle utilisation est difficile à prouver pour le propriétaire et la Régie ne penche pas toujours en leur faveur, bien qu'elle ait ordonné l'expulsion de certains locataires contrevenants. Un autre des recours des propriétaires semble être de déposer une mise en demeure à Airbnb pour faire retirer l'annonce du locataire.



Le 301, de Carillon est en grand chantier...



Photo: Marie-Joëlle Lemay-Brault

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur est en train d'effectuer d'importants travaux afin de rendre le rez-de-chaussée de la bâtisse accessible aux personnes en fauteuil roulant. Par la même occasion, nous améliorons les divisions et l'aménagement des locaux ce qui nous permettra de mieux vous y accueillir. La fin des travaux est prévue pour le début de janvier prochain.

Nous souhaitons remercier nos partenaires financiers pour ce beau et gros projet !

Merci au Fonds sur l'accessibilité du gouvernement du Canada, au Programme d'amélioration des propriétés de la Ville de Québec ainsi qu'au Fonds de mise à niveau de Centraide Québec-Chaudière, Appalaches.

API CULTURE URB AINE

Ça butine dans le quartier

Par Typhaine Leclerc-Sobry, entrevue avec Jade Carrier-Saucier

La compagnie d'apiculture urbaine Alvéole, lancée en 2012 à Montréal, a maintenant pignon sur rue dans Saint-Sauveur. Jade Carrier-Saucier, chargée de projet pour l'entreprise, a répondu aux questions du Carillon.

TLS : Pouvez-vous m'expliquer ce qu'est Alvéole et les objectifs de l'entreprise ?

JCS : Alvéole offre un accompagnement en apiculture urbaine. On mise surtout sur l'éducation que ce soit chez les particuliers, dans les écoles ou les entreprises. On va chez nos clients directement, à domicile. On les accompagne dans toutes les étapes de la saison apicole. On leur montre comment faire les inspections, trouver la reine et le couvain (c'est-à-dire, les œufs, les larves et les larves en train de se métamorphoser en abeilles). Ainsi, on s'assure que la colonie est en santé.

Ensuite, on fait la récolte de miel, on invite les gens à venir faire la visite de notre miellerie et à participer à l'extraction du miel. Finalement, on nourrit les abeilles et on les prépare pour l'hiver. Elles passent l'année dans la ruche, sur le toit ou dans la cour.

TLS : Qu'est-ce qui distingue l'apiculture urbaine de celle qu'on connaît mieux, en campagne ?

JCS : On a un climat un peu plus chaud en ville, alors on peut laisser les ruches ouvertes un peu plus longtemps. Et la grande différence, c'est qu'on a une grande diversité florale en ville et pas de pesticides. Donc, les abeilles en ville sont capables de bien survivre étant donné qu'elles ne se nourrissent pas de monocultures génétiquement modifiées. En région, les abeilles vont souvent se nourrir de monocultures, que ce soit du canola, du maïs, des canneberges, qui, la majorité du temps, ont été traitées aux pesticides. C'est pour ça qu'il y a des enjeux autour de la disparition des abeilles.

TLS : Donc c'est un avantage pour les abeilles d'être en ville plutôt qu'en campagne ?

JCS : Oui. Pour leur santé, mais aussi pour créer une diversité de fleurs et de plantes en ville. On voit qu'il y a quand même une différence, d'année en année, depuis qu'il y a de l'apiculture urbaine. Surtout dans des villes où il y a une grande communauté d'apiculteurs urbains comme New York, Paris, ou Londres et où il y a maintenant plus de fleurs indigènes, et de plus en plus de plantes.

TLS : Qu'est-ce qui vous a amené à vous établir dans le quartier Saint-Sauveur ?

JCS : C'est surtout parce qu'on a trouvé un local qui nous plaisait vraiment. Il est situé dans un coin calme, où on a un accès pour le camion. Ce n'était pas un choix spécifique pour le coin, mais on l'aime beaucoup.



Alvéole a pignon sur rue depuis l'automne au coin des rues Hermine et de Mazenod. La photo présente une ruche urbaine que l'entreprise a installée sur un toit de Montréal.

Photo: Gracieuseté Alvéole

TLS : Selon la carte des ruches sur votre site, il n'y a pas encore beaucoup de ruches dans la ville, et aucune dans Saint-Sauveur. Qu'en est-il ?

JCS : Certaines ruches ne sont pas encore sur la carte. Mais on a autour de 30 à 35 clients à Québec, dont certains ont jusqu'à 10 ruches. On possède aussi des terrains où on a des ruches. On a autour de 70 ruches à Québec en ce moment.

Les abeilles en ville sont capables de bien survivre étant donné qu'elle ne se nourrissent pas de monocultures génétiquement modifiées.

TLS : Quelle influence croyez-vous qu'Alvéole pourrait avoir sur Québec ?

JCS : C'est sûr que c'est un plus pour Québec, parce que l'apiculture n'est pas très développée, et qu'il n'y a pas d'autres entreprises qui font de l'accompagnement. C'est un point positif, surtout pour la pollinisation des quartiers où on installe des ruches. Ça va permettre le développement de plus de plantes et de fleurs indigènes au cours des prochaines saisons. Les citoyens et citoyennes vont pouvoir voir la différence assez rapidement !

TLS : Qu'est-ce que vous suggérez aux lecteurs et lectrices qui seraient tenté-e-s par l'aventure de l'apiculture urbaine ?

JCS : La première étape pour démarrer une ruche, c'est de trouver un endroit sécuritaire et accessible pour l'installer. Ensuite, comme vous êtes accompagnés par un professionnel, vous n'avez pas besoin d'être déjà formés pour avoir une ruche à la maison.

Il faut se rappeler que tout le monde commence par être débutant. Il y a beaucoup de choses à apprendre, mais en une saison, si l'on s'investit dans le projet, on peut apprendre beaucoup, et devenir autonome dès la 2e ou 3e année.

Ça peut être intéressant pour une famille, même avec de jeunes enfants ou des animaux de compagnie. C'est vraiment un moyen de se rapprocher de la nature chez soi, et de pouvoir observer de près le travail exceptionnel des abeilles. En plus, vous terminez la saison avec 10 kg de miel.

TLS : Et du point de vue de la sécurité, c'est quelque chose qui peut se faire même si on a des enfants à la maison? Ce n'est pas dangereux ?

JCS : Non. S'il y a des enfants en bas de 5 ans, on conseille d'installer une petite clôture autour de la ruche parce qu'il y a quand même un danger si on met les mains

.....
En savoir plus sur les services d'Alvéole...
.....

<https://www.alveole.buzz/>

.....
Goûter au miel d'Alvéole...
.....

Les abeilles volent dans un rayon de 5 km autour de la ruche, alors les miels des quartiers de Québec ont probablement été butinés aussi dans Saint-Sauveur. Pour s'en procurer : <https://www.alveole.buzz/boutique/produit/miel-de-quartier-qc>

CULTURE URBAINE

Plaidoyer pour davantage d'art public près de chez nous

Par Antoine Verville

à l'intérieur de la celle-ci. Mais on a des clients qui ont des enfants en très bas âge, et des chiens. On n'a jamais eu de problèmes. Et ça crée une ambiance vraiment agréable : c'est une activité à faire avec toute la famille.

Du miel « de quartier »

En fin d'entrevue, Jade annonce un projet intéressant pour Québec : la production de quatre miels de quartier. Des miels ultra-locaux produits pas les abeilles de Limoilou, Montcalm,



On compte près de 70 ruches urbaines accompagnées par Alvéole à Québec.

Photo: Gracieuseté Alvéole

Sillery et Cap-Rouge. L'équipe d'Alvéole est enthousiaste de pouvoir offrir ces miels à Québec puisque de récentes études confirment que la consommation régulière de miel produit localement (dans son quartier ou dans sa ville) permet de contrer les allergies au pollen. Dommage qu'il n'y ait pas de miel pour le quartier Saint-Sauveur... Je ne peux m'empêcher de demander si c'est dans les plans pour le futur. La réponse de Jade : « C'est très possible ! On commence par quatre, mais l'année prochaine, qui sait ? » Et qui sait ? Ce pourrait être du miel que vous avez aidé à produire !

Alors que la Ville a une vision ambitieuse de la place de l'art public à Québec, Saint-Sauveur semble être laissé pour compte. Chaque jour, je parcours le quartier du nord au sud pour rejoindre mon travail. Chaque semaine, je fréquente la rue Saint-Vallier, son marché public, ses commerces. Régulièrement, j'utilise ses parcs et ses aires de jeux pour enfants. Je constate malheureusement que l'art public est trop peu présent.

Des objectifs ambitieux pour la Ville

« L'art public, c'est l'art hors galerie, hors musée, qui prend sa place de façon permanente dans les lieux et les espaces publics. C'est l'art qui descend dans la rue, égaye les murs, anime les parcs, les places et les édifices publics et privés. C'est l'art à la rencontre des gens d'ici et d'ailleurs. C'est l'art rendu accessible », affirme Julie Lemieux, conseillère municipale responsable de la culture, dans la *Vision du développement de l'art public* de la ville de Québec 2013-2020.

Le cœur de cette vision? Faire de Québec une ville attractive où l'art public s'inscrit dans le paysage et dans le quotidien de chaque citoyen. À mi-chemin de la date d'échéance du projet, je trouve que l'art public ne fait malheureusement pas suffisamment partie de mon quotidien de résident de Saint-Sauveur.

Saint-Sauveur sous représenté

Afin de faire de Québec une ville innovante en matière d'art public, l'administration municipale a développé un répertoire des œuvres d'art public avec 10 secteurs à découvrir, dont notre quartier. Saint-Sauveur, pourtant un des quartiers centraux les plus peuplés du centre-ville, compte 14 œuvres répertoriées, comparativement à 33 dans Saint-

Saint-Sauveur

(...) compte

14 œuvres

répertoriées,

comparativement

à 33 dans Saint-

Roch et 18 dans le

secteur de la Gare

du Palais.

3 œuvres à découvrir près de chez vous

1- Le tout reste un peu flou. Ces sculptures-bancs au bord de la rivière Saint-Charles rappellent « des icebergs que les courants marins auraient dispersés ».

2- Québec Printemps 1918 « marque l'endroit où des soldats de l'armée canadienne ont ouvert le feu sur des manifestants opposés à la conscription obligatoire, durant la Première Guerre mondiale ».

3- « L'avenue du Pont-Scott est jalonnée de sculptures à figure humaine faites d'un assemblage de pierres, œuvres de l'artiste multidisciplinaire Irénée Lemieux ».

Tiré du guide *L'Art public à Québec*, 208 œuvres à découvrir, disponible à divers endroits dont à la Bibliothèque Gabrielle-Roy.



Québec Printemps 1918 est l'une des œuvres d'art public que l'on peut admirer dans notre quartier. À la page 11 du Carillon voyez la carte des autres œuvres qui sont répertoriées par la Ville.

Photo: Éloïse Gaudreau

Roch, 18 dans le très petit secteur de la Gare du Palais et des dizaines dans les secteurs historiques du vieux-Québec.

Cette répartition contribue certes au développement touristique et économique des quartiers plus touristiques, mais qu'en est-il de cette vision d'inscrire l'art dans le quotidien des citoyens ?

Passer de la vision à l'action

La vision de la ville de Québec propose déjà des pistes de solution qu'il ne reste qu'à appliquer pour intégrer l'art public dans la trame du quartier et le quotidien de ses résidents. Lieu de résidence et de création pour plusieurs artistes de la Capitale, Saint-Sauveur pourrait ainsi voir sa fonction culturelle clairement affirmée.

D'abord, il faut susciter la participation citoyenne dans les processus de création de projets ciblés. Quels endroits cibler dans Saint-Sauveur ? Quel type d'art privilégier ? Quelle histoire mettre en valeur dans le quartier ? Voilà autant de questions qui devraient être adressées aux résidents et résidentes du quartier.

Ensuite, il est essentiel de viser la participation des gens d'affaires au développement de l'art public sur le territoire de la Ville. « L'art public doit avoir une place importante dans le quartier », affirme Gabrielle Ste-

Suite en page 11, Art public

DÉVELOPPEMENT

SDC Saint-Sauveur : Une société en développement

Par Marie-Joëlle Lemay-Brault

Depuis janvier 2013, la Société de développement commerciale (SDC) a pris le relais de l'Association des gens d'affaires de Saint-Vallier Ouest (AGASO), en tant que regroupement des entreprises de Saint-Sauveur.

Les SDC, où qu'elles soient dans la Ville, fonctionnent toutes de la même manière. Elles sont régies par la loi provinciale sur les cités et les villes et par le règlement municipal de la Ville de Québec. Elles affichent leur couleur locale par leurs règles de régie interne et la composition de leur conseil d'administration. Leur mission est de développer un territoire d'affaires, d'y stimuler le développement économique, d'en faire la promotion et de porter la parole de leurs membres. Quant à leurs budgets, ils proviennent principalement de la Ville. On peut présumer que cela influence les orientations qu'elles prennent, néanmoins ce financement assure des moyens intéressants pour les réaliser.

L'adhésion à une SDC est obligatoire sur un territoire donné pour tous les commerçants et les organismes qui s'y trouvent. Dans Saint-Sauveur, ce territoire correspond à la rue Saint-Vallier Ouest sur toute sa longueur, à Marie-de-l'Incarnation de Kirouac à la rivière et d'un tronçon de Charest, à l'intersection de Langelier.

Selon Gabrielle Ste-Marie, directrice par intérim depuis mars dernier, avec ses 149 membres, la SDC Saint-Sauveur est l'une des plus petites de la Ville. Elle présente des défis particuliers, notamment en raison de l'étalement de son territoire et de la diversité des entreprises membres dont les intérêts sont souvent bien différents. À titre d'exemple, à l'ouest, sur Marie-de-l'Incarnation, on trouve cinq garages alors qu'à l'est, à la jonction de Saint-Sauveur et de Saint-Roch se trouve une concentration de restaurateurs. Toutes ces entreprises n'ont pas le même « profit » à tirer d'une fête de quartier visant la mise en valeur du quartier.

Des gens d'affaires concernés par le milieu

Concrètement la SDC se doit d'investir dans le quartier afin d'y favoriser la vitalité, l'animation et l'appartenance et elle le fait de diverses façons. On peut penser à la placette érigée cet été sur Saint-



La placette érigée l'été dernier sur un ancien petit tronçon de rue à l'intersection des rues des Oblats, de Mazenod et Saint-Vallier Ouest est un des projets initiés par la Société de développement commercial de Saint-Sauveur qui vise l'amélioration de l'aménagement de l'artère commerciale principale du quartier.

Photo: Marie-Joëlle Lemay-Brault

Plusieurs commerçants, se montrent très intéressés à agir sur les problématiques physiques telles que l'état des trottoirs, la vitesse de circulation, la signalisation, l'installation de mobilier urbain et de terrasses, les déplacements à vélo, etc. Bien que certains soient réticents à la réduction du nombre de cases de stationnement, il s'avère que la plupart des commerçants sont eux aussi sensibles à l'embellissement, au verdissement et à la convivialité du quartier.

L'ancien slogan de la SDC, « Saint-Sauveur, l'authentique quartier » doit continuer de guider le travail de la SDC.

Vent de fraîcheur

Lors de sa dernière assemblée générale annuelle, la SDC de Saint-Sauveur s'est dotée de quelques projets. Sans renier ses classiques comme le Tail Gate du Père-Noël, le 12 novembre prochain avec la Parade des jouets et la fête de quartier Saint-Sauveur en Fête en août, elle tend à oser de nouvelles choses. Entre autres,

le développement d'un projet d'art et d'embellissement basé sur la réalisation de quelques murales qui colleraient à l'identité du quartier. Le tout serait jumelé à un parcours. La SDC réalisera aussi, à l'instar des installations lumineuses dans Saint-Roch et Limoilou, un projet de décorations de Noël, mais qu'elle aimerait adaptable et permanent par souci de maximiser les ressources.

En outre, Gabrielle Ste-Marie aimerait développer les services aux membres sentant le besoin de redonner de la légitimité à l'organisation auprès de certains membres déçus ou sceptiques. Elle compte y contri-

Vallier au coin de la rue des Oblats et à Saint-Sauveur en Fête, tenu le 27 août dernier. La logique sous entendue étant qu'un quartier agréable et dynamique fait des gens heureux d'y vivre. Ils seront donc portés à le fréquenter et à y consommer. Et cette motivation, Gabrielle Ste-Marie la sent bien de la part de son conseil d'administration, surtout ceux de la nouvelle génération d'entrepreneurs qui représentent à peu près la moitié de l'équipe. Leurs préoccupations en matière d'aménagement urbain sont semble-t-il bien senties.



ST. SAUVEUR
RICHE EN DIVERSITÉ

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Logo: SDC Saint-Sauveur

VIE DE QUARTIER

Le Domaine Scott prend forme

Par Céline Henrioux

buer notamment par le développement de formations thématiques sur mesure et du réseautage.

Authenticité versus développement économique

Et pour ceux et celles qui aiment vivre dans un quartier où chacun, aussi différent soit-il, a sa place. Pour ceux et celles qui seraient inquiets de voir Saint-Sauveur se développer d'une façon qui ne lui ressemble pas. Certes on peut déjà observer une certaine gentrification, mais l'activité commerciale n'est pas forcément la vilaine responsable de ce phénomène hautement plus complexe. Surtout si elle se réalise en cohérence avec l'esprit de quartier qui règne déjà et avec la contribution de commerçants sensibles et engagés dans la collectivité.

À ce sujet, Gabrielle Ste-Marie se fait rassurante. À ses yeux, l'ancien slogan de la SDC, soit « Saint-Sauveur, l'authentique quartier », remplacer récemment par « Saint-Sauveur, riche en diversité », doit continuer de guider son travail. Après tout, c'est cette authenticité qui fait que le quartier plaît. Elle permet aussi de vivre une réelle proximité, tant entre les résidents et résidentes, qu'entre ces derniers et les commerçants.

Le Domaine Scott est un projet d'habitation communautaire ambitieux et novateur de 64 logements dans le quartier Saint-Sauveur. Initié et porté par des citoyens, ce projet a connu de nombreuses difficultés pour obtenir la construction du bâtiment. En effet, cet espace vacant de la rue des Ardennes est l'ancien site d'accueil de l'usine Eastern Canada Steel. Il a fallu tout d'abord décontaminer le terrain pour ensuite mener des combats.

Initialement, le terrain fut divisé en deux lots, développement immobilier privé d'un bord et logement social de l'autre. Les citoyens travaillant sur le projet des logements communautaires ont constitué un organisme à but non lucratif (OBNL) en habitation. Ils visaient la mise sur pied de 27 unités. En ce qui a trait aux logements privés, la compagnie 9222-5606 Québec inc., présidée par Richard Paradis, prévoyait la construction de 40 condos et de quatre maisons de ville. Mais c'est alors qu'un litige opposant l'administration municipale et la compagnie débuta.

En effet, le promoteur devait réaliser le bouclage des

tectes qui a eu le contrat. Il s'agit d'une entreprise qui privilégie le respect de l'environnement, l'innovation, l'esthétisme, la sensibilité et la convivialité.

La Ville de Québec projette également d'inclure une piste cyclable le long de la voie ferrée. Ce projet d'habitation qui allie accessibilité au logement et un bâti

de qualité, le tout inséré dans une vie de quartier agréable et familiale pourrait offrir des possibilités de services communautaires, tels un jardin communautaire ou encore des projets de développement durable en collaboration avec les habitants du domaine, dit Claire Dubé, une des personnes impliquées.

L'OBNL prévoit la livraison pour l'automne 2017 et vise à accueillir un maximum de familles.



Le projet du Domaine Scott a vu du temps à se concrétiser, mais il est actuellement en chantier et devrait être livré l'automne prochain.

Illustration: Tirée de facebook.com/domainescott/

rues Panet et Père-Arnaud et les installations souterraines de canalisation avant de pouvoir commencer la construction. « Selon le promoteur, l'état environnemental du terrain avait un impact financier majeur sur le projet », indique Chantal Gilbert, conseillère du district de Saint-Roch-Saint-Sauveur (Carrefour de Québec, 5 mai 2014). Autant le projet communautaire que le projet privé étaient bloqués. À l'issue d'une

bataille juridique, la Ville décida d'annuler la vente et annonça la prise en charge des branchements nécessaires au réseau d'aqueduc.

La construction du Domaine Scott put alors commencer. Cet investissement évalué à 13,8 M\$ prit de l'expansion, passant d'une trentaine de logements à 64. De plus, un petit parc sera aménagé. C'est la firme CCM2 Archi-

L'OBNL prévoit la livraison pour l'automne 2017, et vise à accueillir un maximum de familles, indique Armand Saint-Laurent, coordonnateur du groupe de ressources techniques Action-Habitation de Québec qui accompagne l'OBNL. Les locataires intéressés peuvent s'inscrire sur la liste d'attente d'Action-Habitation. Des conditions d'admissibilité seront prises en compte pour les familles à faible revenu.

Domaine Scott
Pour remplir un formulaire d'inscription:

http://ledomainescott.s3bdesign.com/?page_id=246

Pour en savoir plus sur le projet:

<http://ledomainescott.s3bdesign.com/>



Michel Yacoub

► Assurance Collective
► Assurance Salaire
► Assurance Vie
► R.E.E.R Collectif
► R.E.E.R

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

501, 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

LUTTE DE QUARTIER

Démolition Centre Durocher

Suite de la page 1

ils ont pourtant invité la Ville à s'asseoir avec la Corporation du Centre Durocher, le CCCQSS et Action-Habitation (les promoteurs du projet d'habitation).

Le cri du coeur de la dernière chance

Face à l'arrogance de notre conseillère municipale et de notre maire dans ce dossier, les citoyens et les citoyennes n'ont eu d'autres choix que de prendre la seule place que la Ville de Québec leur laisse : la rue. Plus de 200 personnes se sont donc rassemblées le 11 septembre dernier pour réclamer haut et fort la suspension du permis de démolition du Centre Durocher et que la Ville accepte de rencontrer les pères Oblats.

Mais la Ville a décidé tout simplement de faire fi des règles fondamentales d'écoute et de consultation de sa population, tout comme celles de tenir compte de l'avis des organismes, des professionnels et des commerçants du milieu, ainsi que de celui des pères Oblats, fondateurs de l'œuvre. Ces derniers souhaitent aussi que le Centre Durocher survive en l'aménageant en Maison de la culture.

L'injustice de la décision municipale d'appuyer la démolition de cette place publique et communautaire est troublante. Et elle questionne la légitimité qu'ont nos élus à conduire les affaires municipales lorsqu'ils procèdent de manière si autoritaire qu'il ne reste que la rue comme lieu de prise de parole publique. Cela témoigne, de la part du maire et la conseillère municipale, d'une vision archaïque de la pratique municipale. Il serait alors profitable, pour ne pas alimenter le cynisme collectif, qu'ils atterrissent en 2016 en respectant les principes démocratiques.

L'intervention de la communauté des Oblats Marie-de-l'Immaculé, dernier espoir...

Par Eric Martin

Alors que les pelles mécaniques démolissaient les murs du Centre Durocher, le père Luc Tardif, Supérieur de la Communauté des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, adressait le 20 octobre dernier, une nouvelle lettre au maire Régis Labeaume.

Dans cette lettre, dont nous avons obtenu une copie ainsi que l'autorisation de la publier, le père Tardif se désole que le maire n'ait eu aucune réaction suite aux deux invitations qu'il lui a fait parvenir. Le père rappelle au maire que la Ville de Québec est liée par contrat à la communauté des Oblats. C'est pourquoi, il condamne la démolition et remet en cause la bonne volonté des parties. Il va même jusqu'à questionner la légalité de la démolition entreprise par la Corporation du Centre Durocher et Action Habitation.

Dans cette lettre, le Père Tardif se désole que le maire n'ait eu aucune réponse suite aux deux invitations qu'il lui a fait parvenir.

Aussi, le père Tardif réitère pour une troisième fois son invitation de rencontre et réclame la suspension du permis de démolition : « acceptez de me recevoir privément pour que nous convenions des conditions permettant la réalisation des deux projets [Maison de la culture et logements so-

ciaux]. À mon sens, elles sont à portée de la main. »

Étant donné l'urgence de la situation, le père Tardif termine sa lettre sur un ton plus ferme : « Je continue d'espérer que la Communauté ne sera pas obligée de recourir à des moyens plus lourds, plus onéreux et moins conviviaux pour nous assurer que la Ville et la Corporation respectent la lettre et l'esprit de conditions de cession convenues par vos prédécesseurs ».

À la lecture de cette lettre, nous ne pouvons qu'être attristé par l'obstination du maire malgré les invitations répétées au dialogue du père Tardif. Espérons que les Oblats, qui ont droit de réclamer une injonction pour faire suspendre les travaux, réussiront à l'utiliser pour faire entendre raison au maire Labeaume. C'est malheureusement le seul espoir qu'il reste pour préserver la vocation publique et communautaire du cœur de notre quartier. •

Plusieurs personnes se sentent endeuillées devant le chantier de démolition du Centre Durocher. Un lieu social mythique érigé il y a plus de 150 ans et où les gens du quartier ont vécu une foule d'événements significatifs. Outre la perte de l'édifice que plusieurs affectionnaient, c'est aussi l'indifférence à l'égard d'une partie de la population qui désole.

Illustration: Aude Chamaz, 2016



LUTTE DE QUARTIER



Illustration: Aude Chamaz, 2015

Questions à propos de la démolition du Centre Durocher ?

Présence d'amiante, enlèvement de l'aire de jeux, abattage d'arbres, en quoi encore ? Vous

êtes inquiets concernant la démolition du Centre Durocher ? Vous vous posez des questions. N'hésitez pas à vous Renseignez vous auprès de votre bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou. au 418-641-6001.

À propos du parc

Selon les informations que nous avons obtenues auprès du bureau de d'arrondissement, l'anneau de glace et la rotonde, le petit pavillon de services, seront accessibles comme à l'habitude durant la saison hivernale et ce malgré les travaux.



Le 12 octobre dernier, tôt en matinée, les premiers coups de pelle mécanique ont été donnés du côté ouest de la bâtisse. De nombreux curieux assistaient à ce triste spectacle. Depuis, aucune information n'a été transmise à la population au sujet des processus de décontamination, de la coupe des arbres ou du moment où le parc pour enfants serait réinstallé.

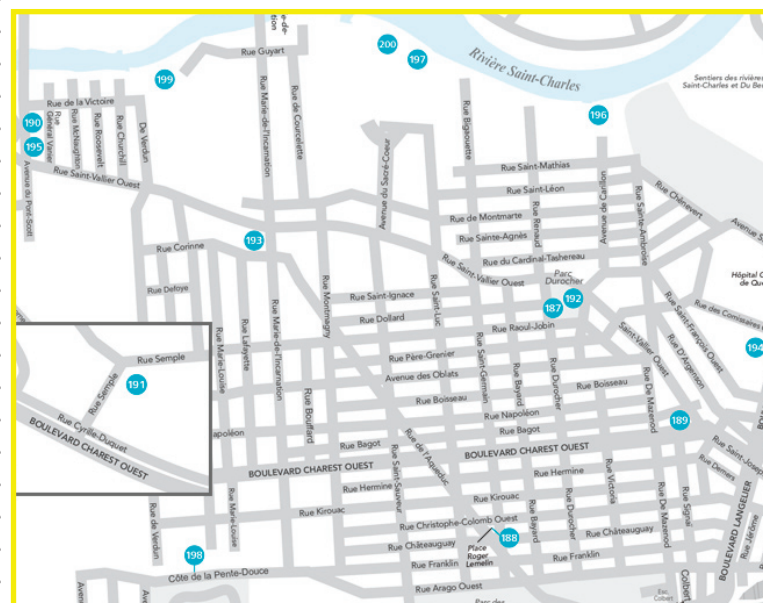
Photos: Marie-Joëlle Lemay-Brault

Art public

Suite de la page 7

Marie, de la Société de développement commercial (SDC) de Saint-Sauveur. « C'est une bonne façon de mettre en lumière des bâtiments d'intérêt, et puisque l'art public se réalise souvent sur des terrains ou des bâtiments privés, une collaboration avec les commerçants est nécessaire », poursuit-elle. Elle conclue en précisant que « la SDC, à titre d'agent de développement commercial, aimerait réaliser des projets en ce sens, bien que rien ne soit actuellement en cour de réalisation ». Il semble clair que des projets collaboratifs entre les agents de développement commercial tels que la SDC et les services de la ville s'imposent.

Finalement, le rôle de l'art public doit être reconnu, notamment au chapitre de la qualité du cadre de vie. Les projets d'art publics structurants du quartier se retrouvent à ses extrémités. L'exposition contre-pente, dans la côte de la Pente-Douce, quelques œuvres en bordure de la rivière Saint-Charles ou le nouveau monument commémoratif rendant hommage aux pompiers morts en service sur le boulevard Lange-lier en sont de beaux exemples. Il faut ramener l'art public au cœur du quartier, sur les chemins qu'empruntent tous les jours ses résidents et résidentes. Il faut profiter de chaque réaménagement de rue, d'intersection ou de parc pour y intégrer l'art public.



L'art public dans Saint-Sauveur (tiré du guide d'art public de la Ville)

- # 187 Monument Père-Flavien-Durocher
- # 188 Monument Roger-Lemelin
- # 189 Québec Printemps 1918
- # 190 Oeuvres multiples
- # 191 Rossignol
- # 192 L'adulte et l'enfant
- # 193 Musiciens
- # 194 Trompettes des anges
- # 195 Sans titre
- # 196 Le tout reste un peu flou
- # 197 De vous à moi
- # 198 Contre-pente
- # 199 et 200 Habitats fauniques



LA PAGE DES LOCATAIRES

Attention aux reprises de logement de mauvaise foi !

Par l'équipe du Comité

Vous habitez votre logement depuis plusieurs années. Votre propriétaire vous appelle un matin pour vous avertir qu'il va reprendre votre logement pour y loger sa tante et que vous devez partir ailleurs. Légal, pas légal? L'équipe du comité fait la lumière sur cette pratique d'éviction fréquente.

L'équipe du CCCQSS fait la lumière sur cette pratique d'éviction fréquente. Premièrement, un avis doit obligatoirement être envoyé, en respectant les délais prévus par la loi (voir encadré). De plus, le lien de parenté doit clairement être indiqué et vérifiable ! D'ailleurs, si après coup, vous vous rendez compte qu'il s'agissait d'une reprise frauduleuse, des dommages et intérêts pourront vous être versés.



Chaque année des locataires reçoivent un beau cadeau du temps des fêtes... Un bel avis de reprise de logement qui les force à se reloger ailleurs.

Photo: Le BAIL

Une fois l'avis de reprise de logement reçu, vous avez un mois pour répondre car au-delà de ce délai, si vous ne répondez pas, on présume un refus. Il importe donc de répondre pour accepter la reprise ou de s'abstenir de répondre si vous n'êtes pas d'accord.

Dans le mois qui suit votre refus, le propriétaire devra faire une demande auprès de la Régie. Une audience pourrait alors être planifiée où vous pourriez réclamer des dommages et intérêts comme trois mois de loyer ainsi que des frais de déménagement. N'hésitez pas à venir nous voir au CCCQSS ou nous téléphoner, nous sommes là pour vous aider ! 418-529-6158 •

Les essentiels de la reprise de logement...

Le propriétaire peut reprendre le logement seulement pour lui-même ou un membre de sa famille proche.

L'avis doit parvenir 6 mois avant la fin du bail et contenir des infos précises comme le lien de parenté.

Vous devriez exiger et négocier une compensation

Aussi depuis juin dernier, le projet de loi 492 est venu ajouté un article au code civil qui interdit à un propriétaire de reprendre son logement ou d'évincer un locataire âgé de 70 ans ou plus, habitant son logement depuis au moins 10 ans et dont le revenu correspond aux seuils de revenu établis pour être admissible à un loyer à prix modique. Cet ajout vient protéger des aînés plus vulnérables.

Hommage à Gérard Lapointe, homme de coeur !

Par Michel Desrochers



GÉRARD LAPOINTE, époux de Claire Gaulin, est décédé des suites d'un impitoyable cancer le 20 août dernier. Il a lutté avec courage et sérénité jusqu'à la fin. Gérard a été l'un des premiers permanents au Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur.

Il était à l'écoute des autres, toujours disponible pour aider les gens dans le besoin. La douceur, la gentillesse et le respect balisaient ses relations avec les personnes. Par contre, son humilité ne l'a jamais empêché d'être un homme d'action.

Il a travaillé quelques années pour les scouts du diocèse, puis il a continué sa carrière comme agent de pastorale à l'Institut des Sourds de Charlesbourg. Enfin, après être retourné aux études, il a œuvré comme organisateur communautaire à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPO).

À sa retraite, il a mis sur pied un groupe d'accompagnement des personnes en fin de vie à l'Hôpital Général. Pour lui, mourir dans la dignité, ça voulait aussi dire ne pas mourir seul ou seule. De plus, il était actif dans le groupe de pastorale de la paroisse Saint-Sauveur et Sacré-Cœur.

Personnellement, j'ai toujours eu beaucoup d'estime et d'affection pour Gérard. C'est avec plaisir et émotion que je présente ce court texte pour lui rendre hommage dans le journal de son quartier, quartier dont il était un fier représentant. •



Gérard Lapointe a contribué au développement communautaire du quartier par son implication active et sa générosité.

Photo: Publiée dans l'avis de décès

Limites et opportunités du Projet de loi 109

Par Éloïse Gaudreau

Dernièrement, le projet de loi n°109 aussi connu sous le (très long) nom de Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs a été déposé en vue de son adoption prochaine. Mais est-ce que ce projet de loi est une bonne nouvelle ?

D'entrée de jeu, mentionnons que la Ville de Québec possède déjà le statut de Capitale-Nationale. Le projet de loi, par contre, vient effectivement augmenter ses pouvoirs.

Plusieurs personnes et organismes se sont intéressés à ce projet de loi, certains pour en souligner les opportunités, et d'autres, plus nombreux et nombreuses, pour en souligner les limites, notamment en matière de démocratie municipale, avec l'abolition des référendums et la centralisation des pouvoirs aux mains de l'exécutif et donc, au détriment des arrondissements.

Supprimer le pouvoir de référendum

Le projet de loi prévoit l'élimination du pouvoir de référendum en matière d'urbanisme. Actuellement les citoyens et citoyennes préoccupé-e-s par des projets immobiliers apportant des modifications au zonage peuvent se regrouper et demander la tenue d'un référendum. Ce pouvoir n'a été utilisé que cinq fois depuis les fusions municipales en 2002.

Le 8 septembre dernier, des personnes préoccupés par les impacts potentiels du PL 109 ont organisés une table ronde sur la participation citoyenne. Pour la majorité des conférencier-e-s présent-e-s, le pouvoir de référendum permet d'évi-

ter les dérives en matière d'aménagement urbain, surtout lorsque le processus de consultation a été mené incorrectement.

Or selon le maire, le pouvoir de référendum constitue une « entorse à la démocratie ». Tant Philippe Couillard que Régis Labeaume prétendent qu'il est préférable de consulter en amont. La consultation en amont n'est clairement pas la force de l'administration Labeaume, même si elle dit vouloir améliorer ses

façons de faire. À cet égard, la Ville a confié à l'Institut du nouveau monde le mandat de lui faire des recommandations pour améliorer les mécanismes de consultation. Reste à voir quelles recommandations seront émises et si la Ville les mettra en oeuvre.

Le fait que la population puisse déclencher un référendum permet d'éviter les dérives en matière d'aménagement urbain.



Le projet de loi 109, donnerait aussi à la Ville, le pouvoir de fixer elle-même les limites de vitesse sur plusieurs artères de son territoire.

Photo: Éric Martin

Fixer les limites de vitesse

Avec le projet de loi 109, le gouvernement reconnaît à la Ville le pouvoir de fixer les limites de vitesse sur les routes étant sous sa juridiction et ce, sans avoir à demander l'autorisation du ministère des Transports, comme c'est le cas actuellement. Pour Etienne Grandmont, d'Accès transports viables, il s'agit d'une bonne chose. « C'était inutile, de passer par le Ministère. Ça vient décomplexifier le processus, c'est bien », dit-il.

Par contre, monsieur Grandmont rappelle que la limite de vitesse n'est pas la seule façon d'améliorer la sécurité et de réduire la vitesse des automobiles. « Le pouvoir d'installer des panneaux de vitesse à 30km/h, c'est bien, mais il y a beaucoup d'autres moyens pour favoriser la sécurité routière, notamment améliorer l'aménagement des rues, toujours en consultant les citoyens et citoyennes », poursuit-il. Ainsi, cette opportunité du projet de loi s'avère plutôt mince.

Pouvoir accru pour intervenir auprès de propriétaires négligents

Le projet de loi octroie aussi des pouvoirs à la Ville de Québec qui lui permettrait de forcer un propriétaire négligent à faire des travaux pour améliorer la salubrité, la sécurité ou l'apparence de son immeuble. Ceci pourrait avoir des conséquences positives sur le droit au logement, permettant d'améliorer les conditions d'habitation. La Ville pourrait aussi sanctionner, voire exproprier un propriétaire qui néglige l'entretien de sa propriété, comme les immeubles vacants et placardés qui ponctuent le quartier. Pour l'heure, on ne sait pas si le projet de loi viserait aussi les terrains vacants contaminés.

Même si on se réjouit de ces nouveaux pouvoirs, on peut se demander par ailleurs si la Ville forcera réellement les propriétaires à faire des travaux en dehors des quartiers touristiques. •



Avec le projet de loi, la Ville de Québec pourrait forcer un propriétaire négligent à faire des travaux pour améliorer la sécurité ou la salubrité de son immeuble et on le sait, il y a quelques verrues urbaines dans le quartier.

Photo: Ronald Lachapelle

PARCOURS DE VIE

De Saint-Sauveur à Los Angeles, le pouvoir de la boîte à costumes !

Par Danielle Adam

J'ai recueilli un témoignage qui vient confirmer l'importance de la présence d'un lieu consacré à la culture dans Saint-Sauveur. Les rêves de nos jeunes doivent pouvoir dépasser les limites de notre quartier. Les rêves de nos jeunes doivent pouvoir s'alimenter tout au long de leur développement et cela dans notre quartier. Les rêves de nos jeunes doivent être encouragés par un environnement, des ressources, un lieu d'appartenance dans notre quartier.

Percer dans le monde du cinéma américain est le but que Madeleine Claude s'est fixé il y a bien longtemps. Cette jeune femme du quartier qui est maintenant en Californie brise des barrières dans le monde du showbiz aux États-Unis. Disons qu'avec son look exotique et son accent français, cette Québécoise d'origine brésilienne ne correspond pas à l'image typique d'une actrice hollywoodienne. Voici son histoire...

Une journée, elle est la Jasmine d'Aladin, le lendemain une princesse d'un monde imaginaire. Madeleine passe son enfance dans la boîte à costumes de sa maison familiale ici dans Saint-Sauveur. Le monde du cinéma la fascine, elle adore reprendre les scènes de ses films favoris avec ses copines du quartier ou mettre en scène des scénarios tout droit sortis de son imagination. À l'âge de huit ans, ses parents l'inscrivent dans un programme de théâtre communautaire non loin de chez eux et c'est à ce moment que Madeleine choisit sa vocation... actrice.

Bosser pour réaliser ses rêves

Aujourd'hui, vingt ans plus tard, notre grande fonceuse habite Los Angeles, mais elle n'y est pas arrivée du jour au lendemain. Pour cela, elle a suivi un parcours rempli d'embûches, la première étant la barrière de la langue. Quand Madeleine décide de quitter Saint-Sauveur pour s'installer à Vancouver afin d'y entamer sa carrière, son niveau d'anglais est plutôt minimal. Dictionnaire de poche en main, elle entreprend des études de jeu d'acteur et c'est là qu'elle est recrutée par son premier agent.

Une fois dans le monde professionnel, Madeleine fait face à d'autres défis. Bien qu'elle parle maintenant l'anglais couramment, elle le parle avec un accent français, ce qui ne convient pas aux productions anglophones. De plus, étant d'origine brésilienne, les rôles pour lesquels elle auditionne étaient typiquement pour de jeunes femmes d'apparence sud-américaine, donc en nombre assez limité. Rien ne peut l'arrêter par



Affiche du dernier film de Madeleine Claude, *Housekeeping*, présenté à la dernière édition du Festival International du Film Black de Montréal elle a aussi joué dans *Dilemma*, un film tourné à New York et qui porte sur les enjeux du profilage racial. Cela concorde probablement avec ses intérêts personnels puisqu'elle a aussi été blogueuse pour le site *Travel smart* où elle sensibilisait les voyageurs aux problématiques globales et culturelles.

Image: Affiche promotionnelle *Housekeeping*

Éléments importants de l'aménagement urbain de la ville, leur présence n'est toutefois pas indiquer sur les grandes artères.

contre, Madeleine se met au travail et entame des leçons de réduction d'accent et de diction anglaise. Bien vite, elle commence à faire parler d'elle par les gens du milieu artistique qui prennent note du sérieux de son travail et de son talent remarqué par tous. C'est ainsi qu'elle décroche des rôles de soutien dans des émissions de télévision telles que *Untold stories of the ER* et *Surviving evil*.

Une carrière s'installe

Madeleine était récemment à Montréal pour assister à la 11e édition du *Festival International du Film Black de Montréal*. Son dernier court métrage, dont le réalisateur est Chris Strikes, et dans lequel elle est l'actrice principale, faisait partie de la sélection officielle. Le film, *Housekeeping, Femme de chambre*, selon le titre français, raconte l'histoire d'une femme de chambre qui rêve de devenir actrice et qui voit passer devant elle une chance en or de réaliser ses rêves. Cela comporte cependant un grand risque, tentera-t-elle sa chance? Un scénario qui semble bien près de la réalité.

Ce printemps, Madeleine quittera, le temps d'un tournage, la Californie pour la Nouvelle-Orléans. Le film, dont le titre provisoire est *LAVEAU*, est une biographie de Marie Laveau, reine du vaudou en Louisiane. Marie Laveau sera interprétée par Rachel True connue pour son rôle dans le film *Magie noire*. Madeleine incarnera la demi-sœur de Mme Laveau, Marie-Louise. Pour la première fois, elle aura la chance d'utiliser son français dans une production américaine. Et c'est même celui-ci qui l'a aidé à décrocher le rôle. Le film étant historique, le réalisateur, Charles Jolivet, tient à raconter l'histoire de façon authentique. Puisque la Nouvelle-Orléans était française à l'époque à laquelle le film prend place, il était important pour lui d'avoir des personnages et donc des acteurs qui parlent français.

Après toutes ces années, Madeleine continue à passer son temps dans la boîte à costumes, mais ce n'est plus dans celle de la maison familiale, mais bien dans celle d'Hollywood. •

Biographie de Madeleine Claude

<http://madeleineclaud.com/fr/biographie/>

LUTTES SOCIALES

Enjeu sérieux, mobilisation ludique

Par Audrey Santerre

La manifestation du 16 octobre dernier pour la survie des CPE se voulait festive, familiale et engagée, à l'image des familles qui bénéficient des services éducatifs d'une qualité exceptionnelle en CPE.

Parents mobilisés pour les CPE

Les familles qui fréquentent les différents CPE de la région se mobilisent en faveur de cette ressource éducative d'une qualité exceptionnelle. Alors que les consultations publiques se multiplient, les parents mobilisés pour leur CPE souhaitent entrer dans le débat en positionnant le réseau des CPE pour ce qu'il est : un solide allié dans l'éducation de nos tout-petits et un joueur majeur pour la réussite éducative des québécois et québécoises.

« Le réseau des CPE c'est un outil dont bien des sociétés rêvent pour que les tout-petits partent du bon pied. C'est un allié de taille dont toutes les familles du Québec doivent pouvoir bénéficier. Nous avons un réseau solide, avec une expertise en or. Comme parent je suis excessivement chanceuse de pouvoir laisser mon enfant entre les mains d'une éducatrice dévouée et aimante oui, mais également formée et professionnelle. L'équipe du CPE, c'est une boussole. C comme parent, elle nous aiguille vers les bonnes ressources quand notre enfant vit des difficultés particulières. Cela nous conforte dans nos compétences parentales, nous partage des trucs pour accompagner notre enfants dans son développement à tous les niveaux. Chapeau! », résume Marine Sériès, dont les filles fréquentent le CPE Sophie.



Des familles de huit CPE réunies sur le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste, en appui à leur CPE, lors d'une manifestation tenue le 16 octobre dernier.

Photo: Marie-Josée Marcotte

Les CPE: un maillon du système éducatif

Les parents mobilisés pour leur CPE rappellent que l'éducation ne commence pas à l'école, d'où l'importance de d'agir tôt avec la clientèle 0-5 ans, fait consensus dans la littérature. « Au Québec on a développé une expertise dans l'accompagnement du développement des tout-petits, au niveau affectif, sociocognitif, psychomoteur. L'heure est venue de respecter cette expertise et d'en faire bénéficier un maximum de tout-petits parce que c'est à cet âge qu'on développe des acquis qui sont la clé de la réussite scolaire », rappelle Marie-Noëlle Béliand, maman impliquée au CPE de l'Anse aux lièvres.

*Le réseau des CPE
(...) un solide allié
dans l'éducation
de nos tout-petits,
un joueur majeur
pour la réussite
éducative des
québécois.*

Pour Pierre Lanthier, papa de Casimir, qui a 2 ans, l'entrée en CPE a été une révélation. « En milieu défavorisé, le CPE c'est la clé vers l'égalité des chances. Quand je vois les efforts de franci-

sation, d'intégration de familles isolées, le travail formidable de l'éducatrice spécialisée qui fait du dépistage au niveau du développement des enfants qui iront ensuite à l'école avec mon garçon, je me dis qu'on tient ici une grande partie de la solution... Il faut tabler sur cette grande force qu'est le réseau des CPE plutôt que de lui mettre des bâtons dans les roues! ».



Les forces de l'ordre sont même venues appuyer le travail des Super-héros.

Photo: Marie-Josée Marcotte

« Les enfants qui arrivent des CPE sont beaucoup plus autonomes, plus outillés pour travailler en groupe. Le réseau des CPE, c'est le meilleur outil pour avoir des élèves prêts pour l'école! ».

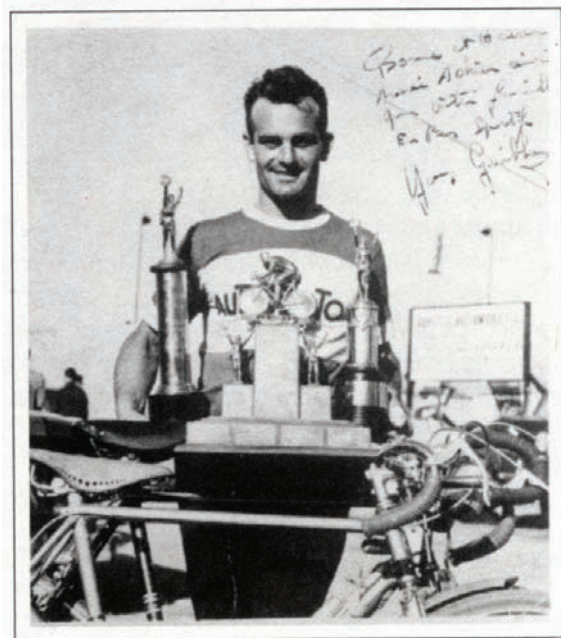
Manon Fiset, éducatrice au service de garde de l'école Sacré-Coeur

TOPONYMIE

Raoul Jobin, le nom d'une rue du quartier, mais aussi celui d'un chanteur !

Par Danielle Adam

En 2006, plusieurs rues du quartier ont changé de nom. Il fallait éviter de retrouver deux rues avec le même nom dans la ville fusionnée. De nouveaux personnages sont donc apparus dans notre environnement. Qui sont donc les Yvon Guillou, Oscar Drouin, Frère Louis, Denis Jamet ? Certains sont plus connus : Raoul Jobin ou Jacques Normand, mais qui sont les autres. Voici quelques renseignements tirés des fiches de toponymie de la ville de Québec.



Personnage plus récent de l'histoire de Québec, Yvon Guillou a marqué celle du monde du vélo.
Photo: Tirée de cycleops-into.blogspot.ca

Yvon Guillou (1927-1991)

D'origine française, il immigré à Québec en 1951. Il ouvre un magasin de bicyclettes à l'angle des rues Saint-Joseph, Saint-Vallier et Bagot. Passionné par le cyclisme il organise des démonstrations et de très nombreuses courses cyclistes. Il est considéré comme un des pionniers du cyclisme au Québec.

La rue Yvon-Guillou longe la côte de Salaberry entre la rue Arago Ouest et la falaise. Elle s'est déjà appelée rue Arthémise et aussi rue de Tracy.

Oscar Drouin (1890-1953)

Il est né et décédé à Québec. Il est avocat avant de se lancer dans la politique. Il sera député libéral, ensuite député de l'Action libérale nationale puis député de l'Union nationale. Il est aussi ministre des Terres et Forêts dans le cabinet de Maurice Duplessis. Puis il démissionne et fonde le Parti national, mais revient au Parti libéral. Il quitte

été ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce dans le cabinet d'Adélard Godbout.

La rue Oscar-Drouin située dans la paroisse Notre-Dame-de-Pitié, est perpendiculaire à la rue Saint-Vallier Ouest. Elle s'est déjà appelée route Trudel et ensuite rue Trudel.

Frère Louis (1764-1848)

Ce frère récollet originaire de Montréal est né Louis Martinet, dit Bonami. En 1796, le couvent et l'église des Frères sont détruits par un incendie. Suite à ce désastre, les Frères vont se séculariser et se disperser. Frère Louis conserve ce nom et il s'installe dans le faubourg Saint-Roch. Il devient enseignant, s'occupe de la fondation de la Paroisse Saint-Roch et plus tard se consacre à la fabrication d'hosties. Le drapeau du fort Carillon a été retrouvé dans le grenier de sa maison vers 1846. On suppose que les Récollets en avaient la garde après la victoire des Français.

Parallèle à la rivière, la rue Frère-Louis est située entre les rues Saint-Ambroise et Carillon. Elle s'est déjà appelée rue Sainte-Hélène et rue D'Iberville.

Denis Jamet ou Jamay (?-1625)

Il s'agit d'un prêtre récollet qui occupe des fonctions religieuses très importantes en France. On lui confie la mission de fonder l'Église en Nouvelle-France. Il débarque à Québec le 8 juin 1615. Il va jusqu'à l'Île de Montréal pour observer et noter les conditions nécessaires à l'établissement des institutions religieuses. En 1616, il retourne en France pour revenir en 1620. Il fait alors construire un couvent, au bord de la rivière Saint-Charles, sur le site actuel de l'Hôpital Général. Le 25 mai 1621, Denis Jamet retourne définitivement en France.

La rue Denis-Jamet forme un petit triangle avec les rues Saint-Ambroise et Chênevert, près du parc Victoria. Avant 2006, elle s'appelait rue des Récollets.

Raoul Jobin (1906-1974)

Né Roméo Jobin dans le quartier Saint-Sauveur. Il étudie le chant à l'université Laval puis à Paris. Au début de 1930, sous le nom de Raoul Jobin, il devient de plus en plus célèbre. Il fait des tournées en France, en Italie et en Espagne et chante sur les plus grandes scènes. De 1940 à 1950, il chantera dans toute l'Amérique du Nord. Il sera aussi attaché au Metropolitan Opera de New York. Il fera ses adieux à la scène en 1958. Il reviendra au Québec et enseignera

aux Conservatoires de Montréal et de Québec. Il sera aussi le directeur de ce dernier de 1961 à 1970. Il recevra la médaille de Chevalier de la Légion d'honneur en France et celle de compagnon de l'Ordre du Canada. Il est considéré comme le plus grand ténor francophone de son époque. Il vivra ses derniers jours à Québec.

La rue Raoul-Jobin traverse le quartier d'est en ouest entre de Carillon et le quartier industriel Saint-Malo. Elle s'est déjà appelée rue Geddès et rue Sainte-Thérèse.

Jacques Normand (1922-1998)

Il est né Jacques Chouinard, à Québec. En 1942, il commence une carrière de chanteur et d'annonceur à la radio. Dès 1944, il chante du Maurice Chevalier à New York. De retour, à la radio de Montréal, il lance la carrière de plusieurs artistes. Dès 1952, il chante et anime plusieurs émissions à succès, à la télévision. Il enregistre plusieurs disques dont un, à Québec, au cabaret *La Porte Saint-Jean*. Il est fait chevalier de l'Ordre national du Québec en 1995. Il termine sa vie à Montréal.

La rue Jacques-Normand s'est déjà appelée rue de la Salle. Elle est courte et croise les rues Napoléon et Boisseau.

Pour terminer, un grand nombre de noms des rues de notre quartier ont simplement complété le nom qu'elles portaient déjà, comme l'avenue Simon-Napoléon-Parent. Il ne vous reste maintenant qu'à parcourir le quartier à la recherche de ces rues aux noms plus ou moins célèbres !

Pour ceux et celles intéressés par la toponymie...

http://www.ville.quebec.qc.ca/culture_patrimoine/toponymie.aspx

<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/>



Natif du quartier Saint-Sauveur, Raoul Jobin, était un ténor très connu.

Photo: Commission de la Capitale

CINQ IDÉES POUR...

Cinq idées de cadeaux de Noël écolos et socialement responsables

Par Antoine Verville

À l'approche des fêtes, il peut être facile de succomber aux grandes surfaces pour l'achat des cadeaux de Noël. Voici cinq idées, et il y en a une foule d'autres, pour faire vos emplettes dans Saint-Sauveur et de façon responsable.

1 Offrez des jeux sans encombrer la maison
Offrez à vos enfants un plaisir renouvelé, abordable et écologique avec un abonnement à la Joujouthèque Basse-Ville. Leur service de prêts de jouets à 1 \$ par mois saura réjouir vos 4 à 12 ans toute l'année!.

2 Habillez-vous chez les créateurs du coin
Amateurs de mode ? Pourquoi ne pas faire vos achats dans les boutiques de designers et de créateurs du quartier ? L'atelier-boutique Cœur-de-Loup, située au 609 1/2 des Oblats, propose une collection de vêtements pour femmes fabriqués dans Saint-So. Pour sa part, Le Coin créatif offre des t-shirts sérigraphiés sur un coton bio et équitable, à deux pas du parc Durocher.

3 Encouragez la réutilisation et l'artisanat
Le vestiaire du Service d'entraide Basse-Ville propose des vêtements, chaussures et articles de cuisine de seconde main, ainsi que des cadeaux confectionnés par leur atelier de couture (tabliers, mitaines à four, sous-plats et autres. Il est situé au 155, avenue du Sacré-Cœur. L'Arche-Étoile, un centre de jour pour personnes ayant des handicaps intellectuels en perte d'autonomie a aussi sa petite boutique où vous trouverez une variété d'objets artisanaux fabriqués par les participants. Visitez-les dans leurs locaux du 360, rue Saint-Vallier Ouest.

4 Osez les nouvelles boutiques du quartier
Pour les petits, découvrez la toute nouvelle boutique Zozo et Arty sur la rue Saint-Vallier Ouest. Elle offre une gamme de plusieurs produits bios et écolos.



L'atelier-boutique Cœur-de-Loup propose des vêtements pour femmes fabriqués dans Saint-Sauveur.

Photo: Éloïse Gaudreau

5 Pensez équitable et sensibilisez les autres
Pourquoi ne pas offrir de l'artisanat à base de tissage issu du commerce équitable? Visitez la boutique de l'organisme AVES, au 518 avenue des Oblats. L'organisme a pour mission de contribuer à l'avancement de l'éducation du public à propos du commerce équitable. •



La petite boutique de l'Arche Étoile offre plusieurs objets fort intéressants fabriqués à la main. Ici, des tasses à espresso et des petits bols en céramique peints par les participants.

Photo: Éloïse Gaudreau

Plantez, arrosez, partagez...

Par Nicolas St-Laurent

En 2007, Pam Warhurst et Mary Clear étaient sensibles à l'état de la planète et cherchait ce qu'elles pouvaient faire pour remédier à la situation. Elles pouvaient difficilement sauver les ours polaires ou la forêt amazonienne.

Elles eurent l'idée de verdir leur petite ville du nord de l'Angleterre, Todmorden. Elles lancèrent une invitation à une soirée d'information dans un café. Au lieu des 4-5 personnes qu'elles croyaient réussir à attirer, il y en eut plus de cinquante.

C'est ainsi qu'est né le réseau Incredible Edible et des incroyables comestibles en français.

Nourriture à partager



Servez-vous librement, c'est gratuit !

Rejoignez le mouvement des Incroyables Comestibles :
PLANTEZ, ARROSEZ, PARTAGEZ !

L'initiative Les Incroyables comestibles est implantée un peu partout dans les villes du monde. Ici dans Saint-Sauveur quelques personnes cherchent à la développer.

Image: Les Incroyables Comestibles

Le principe est de planter des fruits et des légumes un peu partout en ville et de rendre les récoltes accessibles à tous et ce, gratuitement. L'idée fit boule de neige et se répandit un peu partout sur la planète.

Il est maintenant temps que le quartier Saint-Sauveur embarque dans le mouvement. Si vous aimez jardiner et avez envie d'avoir du plaisir à le faire, vous êtes attendus à une rencontre d'information, le 17 novembre, à 19h, au local de la Joujouthèque Basse-Ville, au 165 de Carillon, local 311. Nous allons verdir le quartier une laitue à la fois. •

**Les Incroyables Comestibles
Rencontre d'information**

**17 novembre, 19h
Joujouthèque Basse-Ville
165, rue de Carillon, local 311**

Documentaire sur le sujet

<https://www.youtube.com/watch?v=3QP-Llh9t34>

CÉLÉBRATIONS

La paroisse Saint-Sauveur célèbre son 150e anniversaire

Par la paroisse Saint-Sauveur

Tout au long de l'année 2017, et même dès maintenant, la paroisse Saint-Sauveur proposera des rencontres, des moments de fête, des rassemblements et des activités pour souligner sa présence au coeur du quartier.

Oui, des fêtes où par des activités familiales, populaires et intergénérationnelles, nous voulons contribuer au développement de notre quartier, favoriser les valeurs de partage et de générosité. Des fêtes qui permettront de contribuer à améliorer la vie sociale des gens. Des fêtes pour se serrer les coudes, retrouver la fierté, rendre grâce, bâtir la solidarité et tisser des liens d'amitié.

Ensemble fêtons ! •

† NOVEMBRE 2016	
Le dimanche 27	
-illumination de l'étoile sur le devant de l'église St-Sauveur	
Tous les jours à la brunante	
-Début de la vente d'objets souvenirs et de matériels religieux à la sacristie	
- Les samedis de 15h00 à 16h00	
- Les dimanches de 10h00 à 12h00	
† DÉCEMBRE 2016	
Le samedi 3	19h30
Concert de Noël, Église St-Sauveur, Coût : 15\$	
Le samedi 31	16h00
LANCEMENT DES FÊTES Église Sacré-Coeur	
† JANVIER 2017	
Le dimanche 1 ^{er}	9h00 et 10h30
LANCEMENT DES FÊTES Église St-Sauveur	
† MARS 2017	
Le dimanche 26	14h00
Conférence par M. Dale Gilbert "Histoire de la paroisse"	
Église St-Sauveur	
† AVRIL 2017	
Le dimanche 9	9h00
Messe des Rameaux avec la présence des membres de l'Ordre Équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem.	
Église St-Sauveur	
Le dimanche 16	10h30
Fête de Pâques, lancement de ballons avec la participation des jeunes de la catéchèse et de leurs familles	
Église St-Sauveur	
Le samedi 22	13h30
Jour de la terre, plantation d'arbres sur le terrain de l'église avec la participation du mouvement scout de St-Sauveur	
Le dimanche 30	11h00
Brunch bénéfice	
Chevaliers de Colomb, 709, rue Kirouac, Coût : 15\$	



Pour célébrer ses 150 ans, la paroisse s'est offert un cadeau haut en couleur, en illuminant la croix de l'Église Saint-Sauveur. Le clocher est d'autant plus visible d'un peu partout dans notre quartier et des quartiers voisins.

Photos: Marie-Joëlle Lemay-Brault

.....
Pour consulter le reste de la programmation...
.....

.....
Surveillez votre boîte aux lettres ou...
.....

.....
téléphoner le bureau de la paroisse :
418-525-7550
.....

Extrait de la programmation du 150e de la paroisse.



Suivez votre média hyperlocal
mon saintsauveur.com

vie de quartier actualité boutiques restos annonces classées agenda

BABILLARD

Locaux à louer à Atout-Lire

Local de 283 pieds carrés à 421\$ par mois
et
Local de 105 pieds carrés à 222\$ par mois

Accès à une salle de bain et une cuisine/salle de réunion au 3e étage ainsi qu'à un espace de réunion au rez-de-chaussée. Situé au 3e étage (pas d'ascenseur). Grandes fenêtres, beaucoup de clarté et vue sur la rue Saint-Vallier Ouest. Chauffé et éclairé. Non-meublé. Intercom.

Pour information ou visite, communiquez avec Frédérick Carrier, à Atout-Lire au 418-524-9353.

Expo de Noël du Cercle des fermières

Le Cercle de Fermières Notre-Dame de Pitié vous invite à son exposition et marché aux puces samedi 19 et dimanche 20 novembre prochain, de 10 h à 16h, au Centre Édouard-Lavergne, 390 rue Arago ouest au 3e étage (maintenant accessible avec le circuit d'autobus 19).

Pour obtenir des informations ou pour louer une table comme exposants (25\$/2 jours): Francine Leclerc au 418-686-0453 ou Hélène Lafrance au 418- 687-5476.

Jeu libre à la Joujouthèque

Lundi au samedi de 9h à 16h30
Jeudi jusqu'à 20h

Gratuit pour tous!

On a bien du monde dans nos activités ponctuelles, mais c'est pas encore clair dans la tête de tous qu'on peut venir jouer quand bon nous semble!

Les activités d'Atout-Lire

Atout-Lire offre des ateliers de français, de calcul et d'ordinateur. Toutes nos activités sont gratuites et s'adressent à des adultes de tout âge, d'origine québécoise ou immigrante, qui désirent se perfectionner en français, en calcul ou découvrir l'informatique et Internet. Aidez quelqu'un qui en a besoin en partageant cette information.

Atout-Lire est situé dans le quartier Saint-Sauveur au 266, St-Vallier Ouest et le numéro de téléphone pour nous rejoindre est le 418-524-9353.

Vous impliquez au CFBV

Ça vous tente de vous impliquer? Le Centre des femmes de la Basse-Ville a des comités pour vous :

Vigilance-médias

Un comité où vous dénoncez l'hypersexualisation, le sexisme et la place des femmes dans les médias.

Accueil

Un comité où vous faites de l'écoute, de la référence et accueillez les femmes.

Action

Un comité où vous pouvez agir par des actions ponctuelles pour améliorer les conditions de vie des femmes (8 mars, santé des femmes, violence, action communautaire, austérité et coupures gouvernementales, logement social, etc.).

Intervenante auprès des aînés

Une intervenante de milieu est en poste depuis mai, au Patro Laval.

Elle a pour rôle de créer des liens entre des aînés vivant de l'isolement ou des difficultés particulières et les ressources pouvant répondre à leurs besoins. Infos : 418 522-2005 p.226

Les café-rencontres du Centre des femmes Basse-Ville

Jeudi 10 novembre 13h30 à 16h
La dépendance affective! Que puis-je faire?
Avec une personne-ressource de l'organisme Le Passage

Jeudi 17 novembre 13h30 à 16h
Harcèlement et intimidation! Les recours!
Avec Hélène Falardeau et Johanne Pelletier, travailleuses au Centre

Jeudi 24 novembre 13h30 à 16h
Vivre avec l'aide sociale
Avec le Comité femmes de l'ADDS-QM

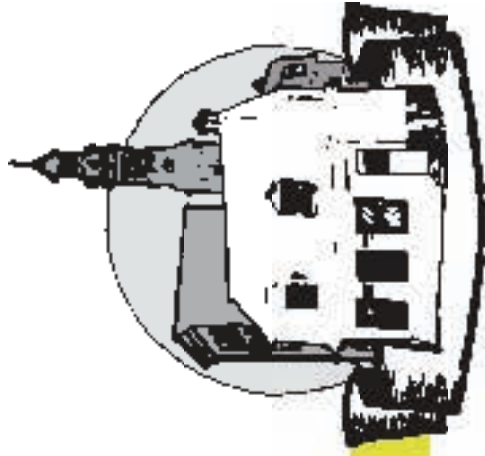
Jeudi 1er décembre 13h30 à 16h
L'agression sexuelle : Quand je fais une plainte, comment a marche ?
Avec Éveline Frenette-Doyon, CAVAC de Québec et une intervenante de Viol-Secours (CALACS de Québec)

Wednesday, November 21, 2018

Volume 11 / numéro 2 / novembre 2018

LE CARILLON

du quartier Saint-Sauveur



1 Démolition du Centre Durocher

3 Des riches dans les quartiers centraux

14 Madeleine Claude: de Saint-Sauveur à Los Angeles



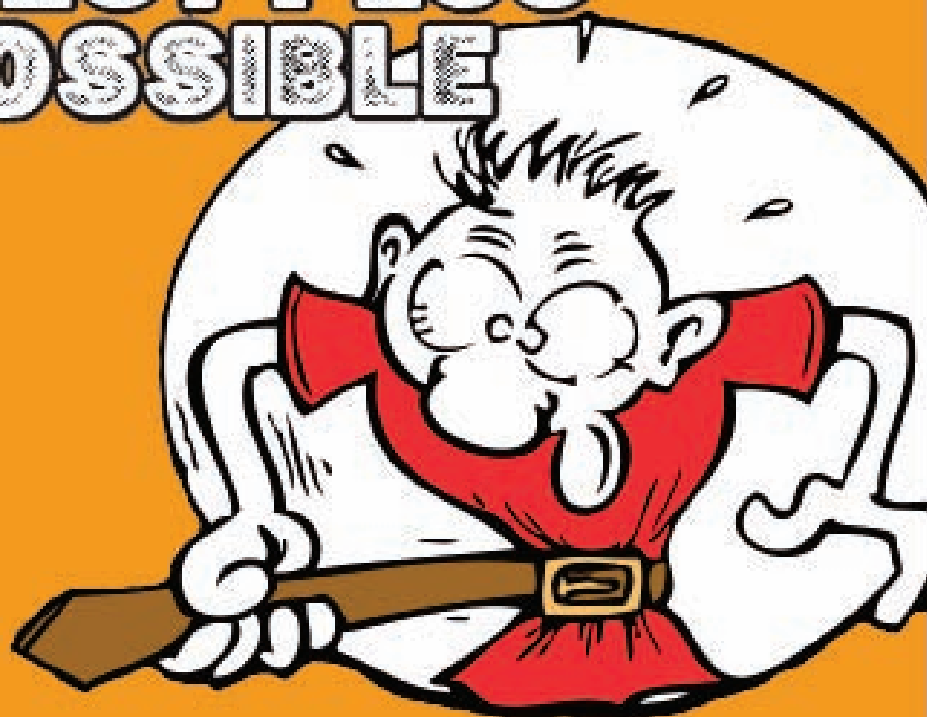
Idée d'Accès transports viables



Image: Groupe A / Annexe U

Sous-financement // Compressions // Coupures...

C'EST PLUS POSSIBLE



Pour un réinvestissement majeur dans l'action communautaire, les services publics et les programmes sociaux.

www.communautaireengreve.com

Rêver des aménagements favorables aux déplacements actifs agréables et sécuritaires...

Idée d'Accès transports viables

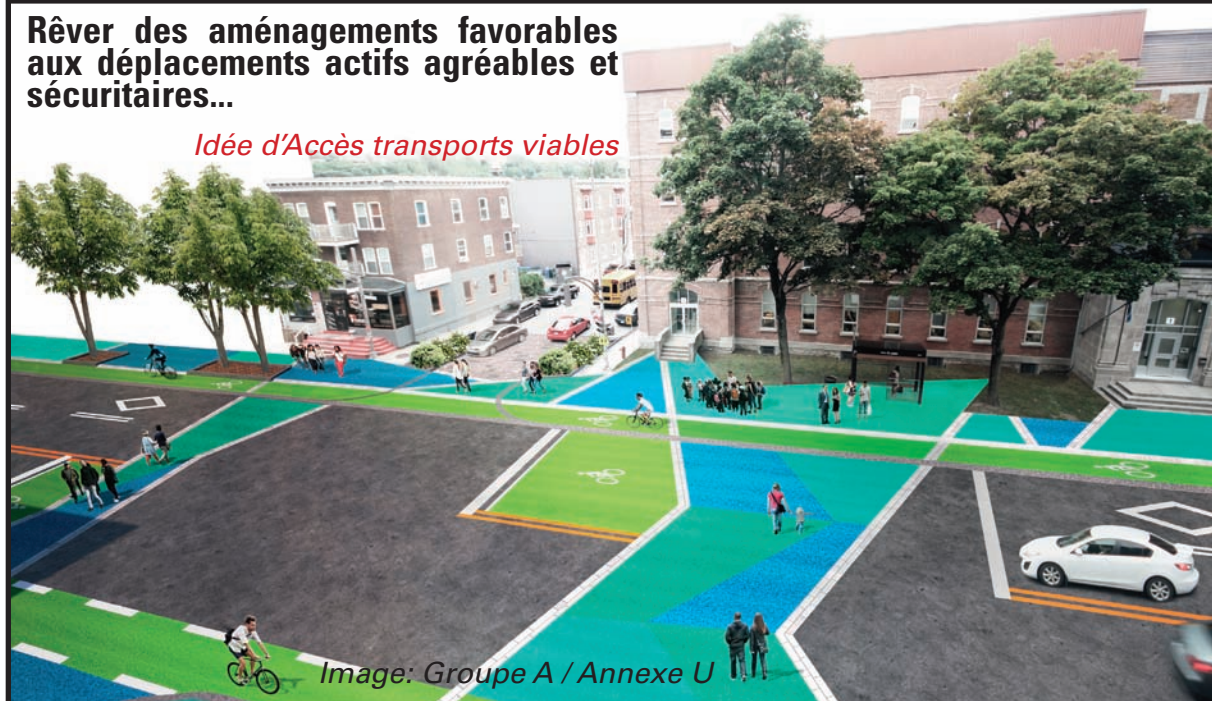


Image: Groupe A / Annexe U